



La Croix

Samedi, 27 Avril 1929 - vol. XXVII - No 1

Tél. Harbour 9454

Abonnement

Payable d'avance et recouvrable à Montréal

MONTREAL ET BANLIEUE

(par la poste)

1 an \$2.50; 6 mois \$1.25

CANADA

1 an \$2; 6 mois \$1.00

ETATS-UNIS

1 an \$2.25; 6 mois \$1.20

Un numéro, 5 sous

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, ECONOMIE POLITIQUE, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, AGRICULTURE, ENSEIGNEMENT,

La Maçonnerie, le Socialisme et la Révolution

La Patrie valaisienne publie une curieuse lettre tirée de l'Alpina, organe maçonnique. Il s'agit d'une querelle locale, que le F. C. Robatel, des 'Amis discrets', Orient, de Montreux, cherche à un certain Nicole, politicien socialisant du Valais: brouille de ménage, depuis longtemps apaisée. Mais certains aveux écrits sont bons à recueillir et à souligner au passage. On y verra tout crûment proclamés et la collusion présente de la maçonnerie avec le socialisme, en attendant l'avènement du communisme intégral, et la part déjà prise par les Loges dans les précédentes révolutions politiques et sociales. A remarquer que ce sont des aveux d'un organe maçonnique:

"Restez donc socialiste. (M. Nicole), rien que socialiste, c'est une belle opinion..."

"Je vous disais plus haut que les purs socialistes étaient nos proches parents. C'est vrai, ils sont même nos frères cadets. Vous êtes issus de notre famille. Notre action a facilité l'émancipation de votre idée et a tracé le chemin dans lequel vous marchez maintenant si aisément..."

"Nous avons fait 1789, 1830 et 1848, et le grand Franc-Maçon Gambetta fut un artisan de la IIIe République..."

"Allez à Versailles, à la Salle du Jeu de Paume, vous y lirez l'immortelle Déclaration des Droits de l'Homme. C'est notre oeuvre. Les insignes maçonniques ornent l'en-tête de ce célèbre document..."

"Sachez, M. Nicole, que la devise de la Franc-Maçonnerie est celle du pur socialisme: Liberté et Fraternité. L'Égalité viendra un jour, lorsque l'ignorance qui divise les hommes aura disparu. Travaillons et luttons avec acharnement pour que cette utopie devienne une réalité..."

Alors, sur les ruines de l'ordre social chrétien, Israël dissoudra la Maçonnerie elle-même, pour régner seul, suivant son rêve éternel de messianisme terrestre. Les Sociétés secrètes l'auront bien servi.

Ce que l'on dit de La "Croix"

Un médecin de la province de Québec nous écrit :

"M. J. Bégin,
La Croix,
Montréal.

"Monsieur :
Vous trouverez sous pli huit piastres couvrant arrérages et continuation d'abonnement à votre journal jusqu'en octobre prochain. Votre journal qui est très au point et qui fait sentinelle au mépris possible de la vie de son directeur n'a pas encore réussi à réveiller la presse catholique d'ici.

"On dirait qu'il existe un mal nécessaire, que l'incurie ou la paresse, la peur ou la politesse mal placée contribuent à entretenir, et par suite à encourager, Et dans l'occurrence votre journal se fait trop rare..."

Mgr GERLIER, EVÊQUE DE
TARBES ET LOURDES

Un ancien président de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, Mgr Gerlier, a été nommé évêque de Tarbes et Lourdes. On sait que Mgr Gerlier, avant d'étudier la théologie, a pratiqué le droit.

Les Juifs au XVIIe Siècle

Au commencement du XVIIe siècle la vie des Juifs est accidentée en Allemagne.

Clairement en Saxe, en Thuringe, plus nombreux dans la région rhénane (Spire, Worms), en 1614 ils doivent quitter Francfort, chassés par le peuple soulevé contre eux; et quatorze cents se réfugient en Hollande surtout et à Hambourg. L'année 1670, où l'empereur Léopold les chasse d'Autriche, le grand Electeur de Brandebourg reçoit, à titre d'escau, 50 familles à condition qu'elles célèbrent leur culte à huis clos. Dix ans plus tard, quelques Juifs conservés par Léopold pour traiter les affaires d'argent le remercient en lui offrant en

don quatre cent mille florins.

Eprouvés même en Pologne, où le soulèvement des Cosaques les frappe surtout sans merci, les Juifs ont pour aile assurée, à partir de 1603, la Hollande. La tolérance religieuse étant absolue en cette cité, le génie d'intrigue judaïque y est à l'aise, en même temps que son instinct commercial et son amour du lucre trouvent à se satisfaire dans les colonies hollandaises, au Brésil jusqu'en 1661, à Curaçao, à Surinam.

Si le grand nombre vit de négoce, d'industries variées, une élite se complait dans la spéculation intellectuelle. Nombreux sont les érudits cités par Schwab comme s'occupant de médecine, de philosophie, de sciences diverses dont la Kabbale est la principale. Tel, comme Manassé, imprime et édite lui-

même ses oeuvres; tel autre, comme le rabbin Oppenheim, réunit à Prague, dans une superbe bibliothèque, manuscrits et livres précieux. De tous, le seul dont le nom reste est Spinoza, né à Amsterdam de riches parents Portugais. Détourné, par la lecture de Descartes, de la doctrine rabbinique, excommunié par la Synagogue, menacé de mort, réduit pour vivre à se faire ophticien et à se réfugier à la Haye, il y meurt à 45 ans (1677) pauvre, résigné, affable, égaré dans un panthéisme où, pour être tout, Dieu n'est plus, où l'âme et la liberté disparaissent, où l'idée d'un ordre moral ne survit que par inconscience.

Telle est, à grands traits, la vie publique d'Israël en Europe au XVIIe siècle. Elle suffit à conserver la race. Une autre vie mystérieuse, cachée, tra-

vaillie sans relâche à en préparer, à en hâter l'avenir triomphant. Et cette pensée secrète, non plus que les moyens de la vivifier, de la tourner en réalité, n'échappent point alors à plusieurs de leurs contemporains. Voici le grand hébraïsant Buxtorf (m. 1629), Westphalien qui, établi à Bâle, pendant 32 ans y enseigne avec éclat, publie ses savantes recherches sur la Synagogue, sur les livres rabbiniques. Psychologue autant qu'éruddit, que constate-t-il? "Par suite des vaines idées de puissance, dit-il, et de domination auxquelles elle s'attache comme à des promesses divines, il n'y a pas au monde une nation plus sanguinaire et plus avide de vengeance que celle des Juifs. Ils se regardent comme le peuple de Dieu choisi pour disperser et détruire par le fer et par le feu toutes les autres nations, et c'est

là le bienfait le plus grand qu'ils attendent de leur Messie."

Le but, le voilà bien: c'est Israël dominant l'univers. Pour les moyens, au fer et au feu que les Juifs, trop peu nombreux ne peuvent employer avec succès eux-mêmes, il faut ajouter l'art perfide et savant dont ils usent depuis des siècles pour amener les non-Juifs à s'entredéchirer et à s'exterminer entre eux. Et la fin de cet art où ils excellent est la propagande par les sociétés secrètes, à noms, à formes, à types divers, mais constituées avec telles précautions que le but des fondateurs soit ignoré et ne puisse être connu des adhérents. Offrir selon le milieu et les circonstances ce qui sera l'attrait, tromper et pervertir pour garder, illusionner pour entraîner des inconscients fanatisés, tels sont les modes de leur fructueuse mystification. Ils pouvaient échouer, comme il advint pour les Templiers. Mais "l'essence de leurs mystères reste" (Barruel), survit avec et par les adhérents, échappés aux poursuites et animés du désir de la vengeance.

Et il en est de même des Frères Joannites ou "Francs-maçons" de Cologne (1535), des sociétés formées sous sept noms différents (dont celui de Free Masons) par les Sociniens qui, de la Vistule à la Tamise, essaient en Pologne, Transylvanie, Hongrie, Silésie, Moravie, Prusse, Brandebourg, Hollande. Leur haine du Christ, leur réclame de fraternité étaient leur doctrine avouée, mais leur doctrine ésotérique, leur but final était ignoré. Ces sociétés se renouvellent, font peu neuve. A la fin du XVIe et au début du XVIIe, au moment où l'unité catholique est rompue, où l'Eglise se défend contre les Sectes sorties du long et tendancieux travail de la Kabbale, la tactique de guerre secrète employée dès les premiers siècles par les Gnostiques, est reprise sous une forme nouvelle, symbolique de nom, destinée à faire pénétrer plus avant et plus facilement l'infiltration des suggestions judaïques. C'est le moment où une foule d'écrits bizarres reproduisent les rêves de la "philosophie occulte" d'Agrippa (m. 1535) qui prévoit une "réforme universelle du monde" (1614), une régénération de l'humanité par le retour à la fraternité internationale. De mystérieux pèlerins, dont les noms: le Cosmopolite, Philalèthe, indiquent la mission, circulent en Europe, alchimistes et astrologues, adeptes des arts magiques, mais mystiques théosophes, disparaissant sans que l'on sache sur eux rien de précis, si ce n'est que Philalèthe travaillait pour la nouvelle société des Frères ou Chevaliers de la Rose-Croix.

Si la date de création et le lieu d'origine de la secte qui semble venir de l'Allemagne sont incertains, ce qui ne l'est pas c'est la supercherie des "Cérémonies des Rose-Croix, empruntées aux liturgies particulières des Communions romaines et grecques" dont elles ne sont qu'un rappel infidèle et une contrefaçon, destinées à surprendre la bonne foi d'esprits curieux, légers et naïfs, à les abuser par les simulacres de termes et de symboles religieux qui ne sont que de vains signes, quand ils n'expriment plus la vérité signifiée. Or la doctrine des Rosicruciens sur la nature et l'origine de l'univers n'est autre que le panthéisme kabbaliste. L'imposture ne réussit pas en France. Dès 1623, Gabriel Naudé publie son "Instruction à la France sur la vérité de l'histoire des Frères de la Rose-croix". Il constate qu'une "infinité de docteurs catholiques jugent toutes leurs mystérieuses interprétations des phénomènes de la nature plus capables de porter dans les superstitions du judaïsme que de nous donner aucune connaissance de la nature". Il qualifie la secte "un stratagème des Juifs et kabbalistes hébreux". Il signale ce point de leur doctrine, extrait d'un de leurs propos: "que par leur moyen le triple diadème du Pape sera bientôt réduit en poussière" Et l'avis de Naudé est réimprimé, et entendu. La même année, un de ses amis, le dominicain Campanella, dénonce la "Confrérie des Rose-Croix qui poursuit systématiquement le bouleversement de la Société". Et comme Richelieu n'ignore pas

(Suite à la 4ème page, 6ème colonne)

LA "CROIX" COMMENCE SA XXVIIe ANNÉE.

Humblement mais courageusement, elle continue l'oeuvre qu'elle a commencée en 1903.

Durant tout ce quart de siècle, elle a servi de rempart à la société canadienne-française et catholique contre ses ennemis, les uns plus ouverts, les autres plus cachés, tous insinuants et dangereux, et elle peut se rendre aujourd'hui le témoignage d'avoir bien combattu.

Mais à ces luttes, elle n'a pas fait fortune. Loin de là: pauvre elle était, pauvre elle est restée.

Cependant, il n'y a peut-être pas de journal qui soit lu avec plus d'intérêt. Quand il en manque un numéro à nos lecteurs, ils y tiennent, ils nous le demandent. Ils trouvent même qu'il ne paraît pas assez souvent. Certes, avec quel empressement, nous comblions leurs vœux, s'ils nous en donnaient les moyens!

Le XIXe siècle a été celui des Etats-Unis, le XXe sera celui du Canada, pourquoi ce deuxième quart de siècle qu'elle ouvre ne serait-il pas celui de la "Croix".

Il ne tient qu'à la bonne volonté de nos lecteurs de rendre la "Croix" plus populaire en la propageant autour d'eux.

Pourquoi les Etats-Unis ne doivent pas reconnaître les Soviets

La dictature de Staline à Moscou s'est définitivement annexé les deux principaux rouages de la politique extérieure soviétique: le commissariat des affaires étrangères et le comité exécutif de la IIIe Internationale.

Toujours à l'affût d'hommes à tout faire, Staline a trouvé en Litvinof une échine assez souple et une âme assez

domestiquée pour faire de l'ancien écumeur de fausse monnaie le successeur de Tchitcherine.

La situation intérieure de la Russie est telle, aujourd'hui, qu'il faut à Staline, coûte que coûte, un succès extérieur retentissant pour fermer la bouche à l'opposition, qu'elle vienne de droite ou de gauche, et pour attacher de nouveau à son char Kalinine et Rykof. Ce succès ne saurait être que la reconnaissance des Soviets par les Etats-Unis, c'est-à-dire un succès diplomatique doublé d'une excellente affaire financière. Toute l'activité de Litvinof, ces derniers temps, n'a été qu'une préparation méthodique d'un accord entre Moscou et Washington, depuis les privilèges accordés aux concessionnaires américains jusqu'au protocole signé avec les Etats limitrophes, pour de-

vancer la mise en vigueur du pacte Kellogg. Il faut bien se rendre à l'évidence que cette dernière manoeuvre a été un coup de maître du vieux renard. Mais les Etats-Unis en seront-ils dupes? Se laisseront-ils prendre aux filets de Scheinman, l'ambassadeur financier des Soviets à New-York, qui exploite le "pacifisme" du Kremlin pour arracher une reconnaissance féconde en crédits?

En nouant, après près de douze ans de résistance acharnée, des relations diplomatiques régulières avec l'U. R. S. S., les Etats-Unis aujourd'hui, consolideraient la dictature de Staline et lui permettraient de mener à bonne fin sa grande entreprise — la socialisation des campagnes — et d'anéantir par là les derniers espoirs d'un Thermidor russe. Jamais responsabilité plus grave n'a pesé

sur une diplomatie; jamais la cause de la civilisation et de l'ordre n'a dépendu davantage d'une signature présidentielle. Sans la moindre exagération, le sort du bolchévisme est aux mains des Etats-Unis.

A tout seigneur tout honneur. Après Litvinof, Schmeral. Comme on n'est maître de la diplomatie soviétique qu'à la condition de diriger parallèlement le commissariat des affaires étrangères et le sur-commissariat des affaires étrangères, la IIIe Internationale, Staline a remplacé Boukharine par Schmeral, comme il a remplacé Tchitcherine par Litvinof. Quoi d'étonnant à la brusque ascension de ce communiste tchèque? Schmeral a convalu en justes noces avec la sœur du dictateur rouge et, comme dot, il a reçu cette riche prébende: toute la révolution mondiale à diriger...

Encore le nudisme

Continuons de noter au jour le jour les progrès de cette entreprise bestiale de démoralisation en Europe et aux Etats-Unis.

Vivre intégralement, l'organe du mouvement, a pour directeur fondateur K. de Mongeot. Il s'édite à Paris et paraît deux fois par mois. Loin de cacher ses tendances, il les étale: c'est un "organe d'évolution sociale".

Nous feuilletons du bout des doigts son n° 40, 1er mars 1929. Nous y voyons, page 1, "une fillette de quatre ans et demi, élevée selon les principes naturistes", totalement nue, dans un parc. Page 8, quelques "portraits" du maître Baës, exposés à la galerie Georges Petit, sous un haut patronage, mais dont la reproduction, il n'y a pas si longtemps, aurait exposé très justement la revue à des poursuites correctionnelles, même en France.

Page 14, comme réclame à une série d'ouvrages illustrés, la photographie d'un "groupe de jeunes nudistes", hommes et femmes, se livrant sous le soleil à une sorte de danse.

Ebats équivoques, qui donnent un regard particulier à certaines invites, comme celles-ci, au compte de la Ligue dont Vivre intégralement est l'organe:

"Ligueurs, n'oubliez pas que: "Chaque dimanche du mois, vous vous réunissez à 10 heures du matin, 1 bis, rue de Logelbach.

"Nous organiserons pour Pâques une excursion à notre centre régional d'Aix-en-Provence, où le naturisme intégral est pratiqué.

"Nous organiserons une excursion, dès les beaux jours, dans les principaux centres nudistes allemands.

"Le premier mercredi de chaque mois, a lieu un dîner végétarien avec allocution, et que vous pouvez y inviter vos amis. (Prix du repas: 11 francs, 4, Square Rapp. S'inscrire huit jours à l'avance)."

Naturisme intégral, nudisme allemand, centre théosophique du square Rapp: je pense que rien ne manque à l'étalage de cette école monstrueuse d'hygiène physique.

x x x

Jetons un regard sur la littérature contemporaine, expression de la société. Hélas! ce triste miroir nous renvoie une triste image psychologique de la génération qui monte. Naturisme et nudisme d'une part, c'est le pendant de tant de Ton corps est à toi qui aboutit sous nos yeux à l'ordure juive de la Belle de Jour. Une frénésie de licence physique, servant de signal et de drapeau à la revendication de toutes les licences de l'esprit et du coeur: voilà le sens de tout le mouvement. C'est un suprême débordement, non seulement d'abject matérialisme, mais encore de révolte à la juive, contre la loi évangélique, conformément à un plan satanique de corruption des races chrétiennes.

Il n'est même plus question, à ces limites du défi jeté à la nature humaine, de moralité: c'est une question de grossière police. Il s'agit d'organiser à notre tour contre l'invasion de cette chiennerie à prétentions scientifiques une sorte de service de voirie et de cordon sanitaire.

La plupart des promoteurs de cette propagande déshonorante sont, hélas! des médecins, chez qui l'obsession d'un point de vue spécial et la déformation professionnelle ont amené à l'état de monomanie dangereuse la préoccupation de promouvoir la stricte observance de quelques préceptes d'hygiène et de thérapeutique.

A quoi bon répondre à leurs arguments? On a le sentiment, en écoutant un Dr Pierre Vachet, par exemple, l'un des grands protagonistes du nudisme, d'avoir affaire à l'un de ces malheureux candidats à la douche, qui, partant d'une donnée fragile, s'élèvent intarissablement, à

force de déductions, jusqu'à la pure démençe.

"Ayez des jupes ou des pantalons très courts, conseille le Dr Mulford, président de la société médicale de New-Jersey. Et il ajoute: "N'oubliez pas que vous venez au monde nus, et rapprochez-vous le plus possible de l'état de nature, si vous voulez vivre en bonne santé". Bel argument, comme on voit, et qui peut mener loin: exactement, du point de vue individuel, à l'abîme où la théorie du Contrat social a conduit, en 89 et 93, la vieille Europe.

Heureusement, nous ne connaissons pas de médecins canadiens qui aient ce débordement de licence. C'est à leur honneur.

Order of the "Rainbow" (Arc-en-ciel)

La revue The Trestle Board nous donne quelques renseignements sur les Loges instituées aux Etats-Unis pour les femmes et les jeunes filles. On affirme souvent que la Franc-Maçonnerie refuse de recevoir les femmes comme membres de ses Loges. Il suffit de lire ses revues pour voir qu'elle favorise, au moins, de tout son pouvoir, des affiliations et des groupements sur lesquels elle étend son empire. Parmi les nombreuses Loges féminines, il en est une qui prend la femme dès son jeune âge. L'Ordre de l'Arc-en-ciel a été fondé, en effet, pour les jeunes filles de 13 à 18 ans. C'est un âge où l'esprit et le coeur de la jeune fille se laissent facilement dominer. On leur parle donc de liberté, de fraternité, d'égalité, à l'instar de l'enseignement reçu dans les écoles publiques de l'Etat. C'est par milliers que

les Francs-Maçons ont travaillé à l'établissement de ces Loges qui ont été reconnues par les grandes organisations maçonniques.

La Loge, ou, plutôt, l'Ordre de l'Arc-en-Ciel, a commencé en Avril 1924 à McAlester, Okla. Cet "Ordre" a été immédiatement accepté et patronné par la "Grand Lodge" F. et A. M. et le "Grand Chapter" O.E.S., dans l'Etat d'Oklahoma. Il a, de même, reçu les approbations et encouragements de nombreux "Grand Chapters", "Grand Lodges" et "Grand Commanderies" des différents Etats. Au Canada, le "Grand Chapter" de l'Ontario l'a officiellement reconnu.

Il s'est établi, aussi, dans la zone du Canada et de Porto Rico. L'Ordre du Rainbow comprend, actuellement, plus de 80.000 jeunes filles de 13 à 18 ans. Il a son rituel, ses réunions; ses membres prêtent leurs charmes, et leur activité gracieuse et féminine, aux fêtes des Loges. La première grande réunion de tout l'Ordre a eu lieu, en Californie, en Mai 1924. Les Francs-Maçons prétendent, naturellement, que leurs intentions sont de former leurs enfants et celles des autres pour une vie plus haute, plus idéale, dans le sentiment de leur valeur individuelle et le développement de leurs qualités natives. Mais leur but est tout autre: enrégimenter les femmes sous le drapeau de la Franc-Maçonnerie.

Dans chaque numéro de la "Croix" il y a des articles substantiels qui font connaître les Juifs tels qu'ils sont.

La Croix, fondée en 1903, est le plus vieux journal hebdomadaire publié en langue française à Montréal.

La persécution au Mexique et la Franc-Maçonnerie

La revue maçonnique The New Age publie un article élogieux à l'égard du nouveau Président du Mexique, Portes Gil. Elle fait des vœux pour que celui-ci continue "l'œuvre magnifique de son prédécesseur, c'est-à-dire: l'affranchissement du peuple mexicain du pouvoir et des superstitions de l'Eglise catholique. Celle-ci n'a fait que du mal au pays. C'est une révoltée contre les lois nationales. La lutte actuelle n'est pas une œuvre antireligieuse puisque les Eglises Protestantes et, en particulier, l'Eglise Episcopale, sont en paix avec l'Etat et coopèrent avec lui."

Aveu et preuve bien étranges, mais très clairs, pour ceux qui savent que la plupart des pasteurs protestants appartiennent aux Loges maçonniques.

M. J. M. Marriott, 32e., à la charité de dire qu'il ne faut pas s'alarmer de voir les fleuves de pleurs de crocodiles que l'on a versés, dernièrement, à cause de la prétendue persécution.

D'après The Southwestern Freemason (Décembre 1928), pour mieux se comprendre et s'unir, entre Fr. M. du Rite Ecossais, au Mexique et aux Etats-Unis, on multiplie les réunions dans les villes de la frontière. C'est ainsi qu'au Texas, dans la belle Vallée du Rio Grande, à San Benito, on avait invité le Dr Albino Martinez de la Garza 33e, Prospecteur Général de l'Etat de Nuevo Leon, ainsi qu'une délégation de l'Etat de Tamaulipas. Celle-ci était présidée par le Général commandant l'armée du nord de Tamaulipas, Gabriel R. Cervera 32e. On chanta les hymnes nationaux des deux pays. La salle était ornée de drapeaux américains et mexicains. Le but de cette rencontre fut d'intensifier la propagande et de fortifier davantage toutes les Loges du Rite Ecossais, au Mexique.

en pleine harmonie avec celles des Etats-Unis. Les prochaines réunions furent décidées, elles se tiendront dans les villes de Brownville et de Matamoros.

Autre preuve que la persécution contre les Catholiques au Mexique est encouragée et nourrie par la franc-maçonnerie américaine.

ZIG ZAG

Au cours des dernières années, se sont établies en Russie, d'après le "Daily Telegraph", de nombreuses Sectes occultistes. A côté des adorateurs de la lune, les adorateurs déclarés de Satan gagnent chaque jour du terrain, érigent des temples, se posent en antagonistes de l'Eglise grecque et des catholiques romains. Ils se refusent avec violence au service militaire. Leurs offices sont secrets et consistent principalement en orgies suivant des rites empruntés aux pires formulaires. Leur chef se fait appeler le Tsar Iwan. Il est venu récemment en Pologne, et il est notoire que la Secte reçoit une aide pécuniaire considérable de l'étranger. Quel étranger? est-on tenté de demander au Daily Telegraph. Qui a intérêt à précipiter la décomposition finale de la Sainte-Russie, en y entretenant ce satanisme délirant? Il faut avoir la franchise d'écrire: les Hautes Sectes juives, acharnées à la perdition des Gentils.

On sait que sir Alfred Mond, — ce n'est pas le premier nom de famille de sa tribu, — est devenu le baron Melchett, élevé à la pairie par Georges V, le 3 juin dernier. — Président du Conseil économique de l'Organisation sioniste, il avait été l'objet, le 11 février 1928, lors de son passage à Bagdad, d'une violente manifestation arabe contre l'invasion juive de la Palestine. Il vient, à titre de revanche, de souscrire 100.000 livres sterling à l'Oeuvre de colonisation juive en Terre-Sainte.

Message de l'Agence Télégraphique Juive, le 14 octobre 1928: "Le président actuel des Etats-Unis, M. Hoover, s'intéressait beaucoup, comme on le sait, à la situation des Juifs en Europe orientale pendant la guerre, et, dernièrement encore, il était le chef de l'A.R.A. (American Relief Administration) qui travaillait d'accord avec le Joint. M. Hoover est intervenu à maintes reprises dans des cas de persécution subie par les Juifs dans certains pays de l'Europe orientale. Il s'intéresse vivement à la colonisation des Juifs en Russie soviétique".

Et voilà pourquoi Hoover a été élu président des Etats-Unis: c'est qu'il avait bien mérité d'Israël!

Le milliardaire américain Rockefeller (junior) a offert au Conseil des commissaires de Moscou un demi-million de dollars au profit de la colonisation juive en Russie soviétique.

A quoi sert leur fortune aux goïms!

Le 16 nov. dernier a comparu en correctionnelle l'homme de lettres Beynysch Zyberstein. Ce juif, dans son "Hymne à la terre libérée", évoquait un bouleversement général de l'ordre social et écrivait s'adressant aux frères combattants: "Le choc sera impitoyable et le jugement sera terrible lorsque notre poing fermé, notre poing d'opprimés, va tomber sur les têtes agonisantes des oppresseurs." Et le poète termine en tendant les mains "vers l'aube rouge aux cinq points, — les cinq parties du monde". Ce qui est une claire allusion au pentagramme judéo-bolchéviste. — Zyberstein a été condamné à deux mois de prison, et la presse juive s'évertue à trouver très intéressantes les explications de l'accusé, qui a déclaré que ses poésies avaient été écrites au cours d'une extase, et qu'il ne se rendait pas compte alors de ce qu'il écrivait, car il agissait sous la pression d'une force créative supérieure. Moquerie effrontée à l'égard des juges, qui auraient dû suivre l'exemple des tribunaux de Moscou et de faire pendre leur agent! Dans deux mois, celui-ci sortira de prison et recommencera.

L'Agence Catholique de la presse polonaise (K.A.P.) du 25 janvier 1929 rend compte de la réunion des Archevêques et Evêques à Varsovie. Les Evêques ont constaté que se multipliaient les attaques de plus en plus acharnées contre l'Eglise, du côté des éléments radicaux du Parlement et de la presse gouvernementale. Certains partis politiques refusent même aux représentants de l'Eglise le droit de se défendre. C'est assez montrer que la Judéo-Maçonnerie prépare en Pologne la guerre religieuse, sur le modèle de la persécution partout engagée sous le couvert des "régimes de liberté" à la juive.

Le duc d'York vient d'être nommé "Mark Master Mason" à une récente réunion de la Grande Loge d'Angleterre. Or, le duc de Connaught est, on le sait, Grand Maître de l'Ordre; mais il n'a pu assister à cette élection, étant en France, d'où il a envoyé ses félicitations au duc d'York. — Le vicomte Lascelles vient d'être également favorisé du titre de 31°, il est par ailleurs Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Souhaitons aux nouveaux dignitaires un autre sort que celui de Louis XVI et... des autres!

Les Francs-Maçons anglais sont atterrés par l'attitude de Mussolini à l'égard de leurs F. F. d'Italie. Ils avouent que la position de la Franc-Maçonnerie est insoutenable, à l'heure actuelle, dans ce pays.

Aux marchands de la province de Québec

Voulez-vous grossir le chiffre de vos affaires? Voulez-vous écouler rapidement vos marchandises?

Faites imprimer une bonne circulaire à l'IMPRIMERIE DE LA "CROIX", 309 Notre-Dame Est, Montréal. Et distribuez-la dans votre localité et dans les localités voisines.

CETTE CIRCULAIRE VOUS AMÈNERA DES CLIENTS EN GRAND NOMBRE

BON TRAVAIL = BAS PRIX = LISEZ:

Circulaires 9 x 12 pouces imprimées des deux côtés	
3,000	10.50
5,000	14.50
10,000	23.00
20,000	34.00
40,000	52.00

Nous faisons une réduction quand ces circulaires ne sont imprimées que d'un côté.

Circulaires 12 x 18 pouces imprimées des deux côtés	
3,000	19.00
5,000	23.50
10,000	32.50
20,000	49.00
40,000	81.00

Circulaires 18 x 24 pouces imprimées des deux côtés	
5,000	36.00
10,000	47.00
15,000	60.00
20,000	74.00
40,000	130.00

Pour les circulaires pliées en deux .20 le 1000 en plus " " " quatre .35 le 1000 en plus

L'Imprimerie de la "Croix"

309 NOTRE-DAME EST, MONTRÉAL

Tél. Harbour 9454

L'ASSOCIATION DES PATRIOTES

Bureau-chef: 309 Notre-Dame Est, Montréal

BUT

L'association des Patriotes veut substituer à la Confédération actuelle une Constitution politique pour le Bas-Canada, comprenant les provinces de Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Ile-du-Prince-Edouard, et une autre Constitution politique pour le Haut-Canada, comprenant les provinces d'Ontario, Manitoba, Alberta, Saskatchewan, Colombie-Anglaise et les Territoires.

Ces deux pouvoirs ou gouvernements seront parfaitement indépendants l'un de l'autre; ils auront le droit souverain de signer des traités de commerce avec les pays étrangers et de légiférer sur toutes les matières publiques: droit civil, droit criminel, commerce, finances, tarif, chemins de fer, canaux, marine, milice, défense nationale, immigration, travaux publics, agriculture, colonisation, instruction publique, mines, forêts, etc.

Ils reconnaîtront, comme aujourd'hui, la Couronne d'Angleterre, espérant que celle-ci leur donnera bientôt leur complète liberté.

Conditions de l'admission des Membres

L'admission des membres est gratuite. Il suffit à l'aspirant d'avoir 21 ans révolus et d'envoyer son nom et son adresse au bureau-chef, 309 Notre-Dame Est, Montréal. Une carte d'admission sera aussitôt donnée au nouveau membre. On trouvera ci-bas une formule de demande d'inscription. Toute admission est sujette à l'approbation du Bureau-chef.

(DEMANDE D'ADMISSION)

A l'Association des Patriotes, 309, Notre-Dame Est, Montréal. Messieurs, Veuillez m'inscrire au nombre des membres de l'Association des Patriotes et m'envoyer une carte d'admission.

Nom Adresse Profession

L'Evangile

La Très Sainte Trinité

Evangile selon S. Matthieu

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit, et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.

Le calendrier de la semaine

Dimanche, 19 mai.— Pentecôte.
Lundi, 20.— S. Bernardin de Sienna, c.
Mardi, 21.— S. Jean Népomucène, m.
Mercredi, 22.— Quatre-temps, S. Isidore, le laboureur, c.
Jeudi, 23.— S. Yves, c.
Vendredi, 24.— Quatre-temps. Notre-Dame Auxiliatrice.
Samedi, 25.— Quatre-temps. S. Grégoire VII, pape.

TEXTE DU

Traité politique entre le Saint-Siège et l'Italie

(Suite et fin)

Art. 12.— L'Italie reconnaît au Saint-Siège le droit de légation actif et passif selon les règles générales du droit international.

Les envoyés des gouvernements étrangers près le Saint-Siège continuent à jouir dans le Royaume de toutes les prérogatives et immunités qui appartiennent aux agents diplomatiques suivant le droit international, et leurs sièges pourront continuer à rester dans le territoire, italien en jouissant des immunités qui leur sont dues en vertu du droit international, même si leurs Etats, n'ont pas de relations diplomatiques avec l'Italie.

Il reste entendu que l'Italie s'engage à laisser toujours et dans tous les cas libre la correspondance de tous les Etats, y compris les belligérants, avec le Saint-Siège et vice versa, ainsi que le libre accès des Evêques du monde entier au siège apostolique.

Les Hautes Parties contractantes s'engagent à établir entre elles des relations diplomatiques normales, en accordant un ambassadeur italien près le Saint-Siège et un nonce pontifical près de l'Italie, lequel sera le Doyen du Corps diplomatique aux termes du droit coutumier reconnu par le Congrès de Vienne par l'acte du 9 juin 1815.

Par effet de la souveraineté reconnue et sans préjudice de ce qui est stipulé à l'article 19 ci-après, les diplomates du Saint-Siège et les courriers expédiés au nom du Souverain Pontife jouissent, en territoire italien, même en temps de guerre, du traitement dû aux diplomates et aux courriers de cabinets des autres gouvernements étrangers, suivant les règles du droit international.

Art. 13.— L'Italie reconnaît au Saint-Siège la pleine propriété des Basiliques patriarcales de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Paul avec les constructions attenantes.

L'Etat transfère au Saint-Siège la libre gestion et administration de ladite Basilique de Saint-Paul et du monastère attenant, en versant, d'autre part, au Saint-Siège les capitaux correspondant aux sommes prévues chaque année au budget du ministère de l'Instruction publique pour ladite Basilique.

Il reste de même entendu que le Saint-Siège est libre propriétaire du palais Saint-Calixte à Sainte-Marie du Transtévère.

Art. 14.— L'Italie reconnaît au Saint-Siège la pleine propriété du palais pontifical de Castel Gandolfo avec toutes ses dotations, atténuances et dépendances qui se trouvent déjà maintenant en la possession du Saint-Siège et s'oblige à lui céder de même en pleine propriété, en effectuant la remise dans les six mois de la mise en vigueur du présent traité, la Villa Barberini à Castel Gandolfo avec toutes ses dotations, atténuances et dépendances.

Pour compléter la propriété des immeubles sis sur le côté nord de la colline du Janicule, appartenant à la Sacrée Congrégation de la Propagande et à d'autres instituts ecclésiastiques et ayant vue vers les palais vaticans

l'Etat s'engage à transférer au Saint-Siège ou aux organismes qui seront indiqués par lui les immeubles de propriété de l'Etat ou de tiers existant dans ladite zone. Les immeubles appartenant à ladite Congrégation et à d'autres instituts et ceux qui devront être transférés sont indiqués dans le plan annexe.

Enfin l'Italie transfère au Saint-Siège en pleine et libre propriété, les édifices, anciens couvents, appartenant à Rome à la Basilique des Douze-Apôtres et aux églises de Saint-André della Valle et de Saint-Charles ai Caterini avec toutes les annexes et dépendances, à remettre libres d'occupants dans le délai d'un an à partir de l'entrée en vigueur du présent traité.

Art. 15.— Les immeubles indiqués à l'article 13 et aux alinéas 1 et 2 de l'article 14, ainsi que les palais de la Daterie, de la Chancellerie, de la Propagande piazza di Spagna, le palais du Saint-Office et les constructions contiguës, ce lui des Consertendi (siège actuel de la Congrégation pour l'Eglise Orientale), piazza Scossacavalli, le palais du Vicariat et les autres édifices dans lesquels le Saint-Siège voudra à l'avenir établir ses autres dicastères, bien que faisant partie du territoire italien, jouiront des immunités reconnues par le droit international aux sièges des agents diplomatiques d'Etats étrangers.

Les mêmes immunités s'appliquent aussi à l'égard des autres églises, même hors de Rome, pendant le temps où, dans ces églises, non ouvertes au public, se célèbrent des cérémonies auxquelles assiste le Souverain Pontife.

Art. 16.— Les immeubles indiqués dans les trois articles précédents, ainsi que ceux qui sont employés comme sièges des instituts pontificaux suivants: Université Grégorienne, Institut Biblique, Institut Oriental, Institut Archéologique, Séminaire Russe, Collège Lombard, les deux palais de Saint-Apollinaire et la Maison des exercices spirituels pour le clergé de Saint-Jean et Saint-Paul, ne seront jamais assujettis à des biens ou à des expropriations pour cause d'utilité publique, sinon par un accord préalable avec le Saint-Siège, et seront exempts des impôts tant ordinaires qu'extraordinaires tant envers l'Etat qu'envers n'importe quelle autre administration.

Il est à la faculté du Saint-Siège de donner à tous les immeubles susdits indiqués dans les trois articles précédents l'assiette qu'il veut, sans besoin d'autorisations ou de consentements de la part des autorités gouvernementales provinciales ou communales italiennes, lesquelles peuvent, au besoin, compter avec sécurité sur les nobles traditions artistiques qui sont l'honneur de l'Eglise catholique.

Art. 17.— Les rétributions de n'importe quelle nature, dues par le Saint-Siège ou par les organismes gérés directement par le Saint-Siège, même hors de Rome, à des dignitaires, employés et salariés, même non stables, seront exemptes, dans le territoire italien, à compter du 1er janvier 1929, de n'importe quel impôt tant envers l'Etat qu'envers toute autre administration.

Art. 18.— Les trésors d'art et de science existant dans la Cité du Vatican et dans le Palais du Latran demeu-

ront visibles aux hommes d'études et aux visiteurs, étant cependant réservée au Saint-Siège la pleine liberté de réglementer l'accès du public.

Art. 19.— Les diplomates et les envoyés du Saint-Siège, les diplomates et les envoyés des gouvernements étrangers près le Saint-Siège et les dignitaires de l'Eglise venant de l'étranger, se rendant à la Cité du Vatican et munis de passeports des Etats d'origine, visés par les représentants pontificaux à l'étranger, pourront, sans autre formalité, accéder à ladite Cité à travers le territoire italien. Il en est de même pour les susdites personnes qui, munies d'un passeport pontifical régulier, se rendront de la Cité du Vatican à l'étranger.

Art. 20.— Les marchandises provenant de l'étranger et expédiées à la Cité du Vatican, ou, en dehors de celle-ci, à des institutions ou bureaux du Saint-Siège, seront toujours admises de n'importe quel point de la frontière italienne et dans n'importe quel port du royaume en transit à travers le territoire italien avec complète exemption des droits de douane et d'octroi.

Art. 21.— Tous les cardinaux jouissent, en Italie, des honneurs dus aux Princes du Sang; ceux qui résident à Rome, même en dehors de la Cité du Vatican, sont, à tous les effets, citoyens de celle-ci.

Pendant la vacance du Siège pontifical, l'Italie pourvoit de façon spéciale qu'il ne soit pas mis obstacle au libre passage et accès des cardinaux, à travers le territoire italien, au Vatican, et qu'il ne soit pas opposé d'empêchement et de limitation à leur liberté personnelle.

L'Italie veille, en outre, que, dans son territoire, autour de la Cité du Vatican, ne soient pas commis des actes qui puissent, de quelque façon, troubler les réunions du Conclave.

Lesdites dispositions valent aussi pour les Conclaves qui se tiendraient hors de la Cité du Vatican, ainsi que pour les Conciles présidés par le Souverain Pontife ou par ses Légats et à l'égard des Evêques appelés à y participer.

Art. 22.— Sur la demande du Saint-Siège et par une délégation qui pourra être donnée par lui dans chaque cas particulier ou de façon permanente, l'Italie pourvoira dans son territoire à la punition des délits qui seraient commis dans la Cité du Vatican, sauf quand l'auteur du délit se sera réfugié en territoire italien, auquel cas il sera procédé, sans autre formalité, contre lui suivant les lois italiennes.

Le Saint-Siège livrera à l'Etat italien les personnes qui se seraient réfugiées dans la Cité du Vatican, inculpées d'actes commis dans le territoire italien qui seraient considérés comme délictueux par les lois des deux Etats.

Il sera pourvu de même quant aux personnes inculpées de délits qui se seraient réfugiés dans les immeubles déclarés exempts à l'article 15, à moins que les préposés auxdits immeubles préfèrent inviter les agents italiens à y entrer pour les arrêter.

Art. 23.— Pour l'exécution dans le royaume des sentences rendues par les tribunaux de la Cité du Vatican, on appliquera les règles du droit interna-

ional. D'autres part, auront sans autre formalité pleine efficacité juridique, même à tous effets civils, en Italie, les sentences et les mesures émanant d'autorités ecclésiastiques et communiquées officiellement aux autorités civiles contre des personnes ecclésiastiques ou religieuses concernant des matières spirituelles ou disciplinaires.

Art. 24.— Le Saint-Siège, quant à la souveraineté qui lui appartient, même dans le domaine international, déclare qu'il veut rester et restera étranger aux compétitions temporelles entre les autres Etats et aux congrès internationaux réunis pour un tel objet, à moins que les parties en litige ne fassent d'accord appel à sa mission de paix, se réservant, dans chaque cas, de faire valoir sa puissance morale et spirituelle.

En conséquence de cela, la Cité du Vatican sera toujours et dans tous les cas considérée comme territoire neutre et inviolable.

Art. 25.— Par une convention spéciale souscrite avec le présent traité laquelle constitue le quatrième annexe de celui-ci et en forme une partie intégrante, il est pourvu à la liquidation des crédits du Saint-Siège envers l'Italie.

Art. 26.— Le Saint-Siège estime que par les accords qui sont souscrits aujourd'hui, lui est assuré adéquatement tout ce qui lui est nécessaire pour pourvoir, avec les libertés et indépendances dues, au gouvernement pastoral du Diocèse de Rome et de l'Eglise catholique en Italie et dans le monde. Il déclare définitivement et irrévocablement résolue et éliminée la "question romaine" et reconnaît le royaume d'Italie sous la dynastie de la Maison de Savoie avec Rome capitale de l'Etat italien.

De son côté, l'Italie reconnaît l'Etat de la Cité du Vatican sous la souveraineté du Souverain Pontife.

Est abrogée la loi du 13 mai 1871, No 214, et toute autre disposition contraire au présent traité.

Art. 27.— Le présent traité, dans un délai de quatre mois après la signature sera soumis à la ratification du Souverain Pontife et du Roi d'Italie et entrera en vigueur à l'acte même de l'échange des ratifications.

Rome, le onze février mil neuf cent vingt-neuf.
Signé : Pierre cardinal GASPARRI,
Signé : Benito MUSSOLINI.

Patatras!

Nos ancêtres les Gaulois ne craignaient qu'une chose, si l'on en croit les manuels d'histoire, c'était que le ciel ne leur tombât sur la tête.

Depuis de nombreux siècles, nous nous étions débarrassés de cette inquiétude.

Mais je crois fort que désormais, tout comme nos aïeux à la quatre-vingtième génération, il ne nous faille lever vers la voûte azurée des regards pleins de terreur et de panique.

Voyez plutôt : Il y a quelque temps un avion dégringole sur le toit d'une maison, à Saint-Maur-des-Fossés en France ; un peu après, un avion s'abat sur un train, à Newart Meadows, dans l'Etat de New-Jersey. Et il ne se passe guère de mois qu'il ne se produise quel-

que accident de ce genre.

Les avions tombent, hélas ! encore trop souvent. Mais personne n'est forcé de voguer dans les libres espaces à bord des machines volantes, et celui qui s'y hasarde sait fort bien qu'il court le risque de regagner le sol à une vitesse proportionnelle au carré de la hauteur où il se trouverait.

Et c'est, d'ailleurs, dans la plupart des cas, ce risque même qui procure du plaisir aux "usagers" de la locomotion aérienne.

Mais il est des gens qui, faisant fi du progrès, professent une sainte horreur pour les dangers de l'aviation et se refusent énergiquement à les courir. C'est leur droit strict. Mais c'est un droit qui, désormais, avec la multiplication des appareils volant, va leur être de plus en plus fréquemment refusé.

"Tous les ennuis des hommes viennent de ce qu'ils ne savent point se tenir en repos dans une chambre", a dit Pascal. Eh bien! maintenant, en dépit de l'auteur des Pensées, même dans la paix du "home", vous n'êtes à l'abri de rien du tout. Et il suffit qu'un jeune fou soit venu faire quelques acrobaties aériennes au-dessus du quartier dans l'espoir d'épater les gens, pour que, brusquement, vous receviez dans votre assiette le plafond de la salle à manger, le mobilier de l'étage supérieur, la toiture de l'immeuble et, par-dessus le marché, un superbe appareil monoplane avec moteur de 200 CV.

Avouez que c'est assez désobligeant, surtout si l'on a des invités.

L'aviateur vous dira, pour son excuse, qu'il a frappé avant d'entrer.

Mais il vaudrait beaucoup mieux qu'il se rendit compte que nous ne sommes pas organisés pour le recevoir!

En attendant qu'il y ait sur chaque

immeuble une terrasse d'atterrissage, et, sur chaque trottoir, un toit en acier chromé, nous saurions gré à MM. les aviateurs d'aller renouveler les exploits d'Icare.

En des lieux écartés
Où d'avoir une panne ils aient la liberté.

Ce vous sera profitable

POUR VOS IMPRIMÉS,

Adressez-vous à l'Imprimerie de la "Croix", 309 Notre-Dame Est, Montréal. Vous aurez un travail bien fait et à meilleur marché qu'ailleurs.

DISPOSANT D'UN GRAND LOCAL

Nous pouvons entreprendre les travaux les plus considérables, tels que revues, journaux, brochures, livres, etc.

TOUTE COMMANDE PAR LA POSTE

Sera remplie tout comme si on venait en personne à nos bureaux nous la donner.

LA "CROIX", MONTRÉAL

309 Notre-Dame Est
Tél. Harbour 9454

Si vous avez besoin d'en-têtes

de lettres ou de comptes,

d'enveloppes, de circulaires,

envoyez votre commande à

la "Croix". Elle sera remplie

à votre satisfaction.

Pharmacies Modèles Goyer

184-186 STE-CATHERINE EST
TEL. EST 4940-4275
700 STE-CATHERINE EST
TEL. EST 8268-4098
MONTREAL
Nous développons, imprimons et agrandissons pour amateurs

Assortiment complet de Chapeaux, Casquettes



Chapeaux rebloques

teints et remodelés pour Dames et Messieurs

OUVRAGE GARANTI

PRIX MODÉRÉS

J. E. SEVIGNY

47 MONT-ROYAL EST BELAIR 1697

Deux avantages

En confiant à la "Croix" l'exécution de vos travaux d'imprimerie, vous paierez, pour un travail bien fait, meilleur marché qu'ailleurs et vous encouragerez, en même temps, une oeuvre catholique et patriotique.

Tout Canadien français intelligent appréciera ces deux avantages

Toute commande par la poste ou par le téléphone sera remplie tout comme si on venait en personne à nos bureaux nous la donner.

La "CROIX",

309 NOTRE-DAME EST

Tél. Harbour 9454 MONTRÉAL

C'EST LEUR INTÉRÊT

Pourquoi

les meilleurs marchands canadiens-français donnent-ils leurs commandes d'imprimés, circulaires, etc., à l'Imprimerie de la Croix?

Parce qu'ils

y trouvent un travail bien fait et à meilleur marché qu'ailleurs.

L'Imprimerie de la "Croix"

309 Notre-Dame Est

TÉL. HARBOUR 9454 MONTRÉAL

Les Lyceum Clubs Internationaux

A la suite de l'interdiction récemment faite aux clercs, par la Sacrée Congrégation Consistoriale, d'entrer dans les Rotary Clubs nous avons dit que l'Archevêque de Tolède, primat d'Espagne, d'accord avec les autres métropolitains, avaient condamné du même coup les Ligues de Bonté, bien connues en France, les Lyceum Clubs Internationaux, etc...

De quels Lyceum Clubs s'agit-il au juste?

Nous croyons avoir trouvé les premiers éléments d'une réponse dans *The Irish Rosary*, revue catholique irlandaise de Dublin (St Saviour's Priory, Dominick Street), vol. XXXII, no. 7, juillet 1928. L'article est intitulé *Lyceum Spirites* (Ecoles du dimanche spirites), par Charles H. Rouse.

Nous en donnons une traduction in extenso:

On ne s'avise guère généralement que les Lyceums constituent un danger égal à celui des Ecoles rouges du dimanche; danger d'autant plus réel qu'il est plus habilement camouflé. Mais il faut bien admettre qu'un ruisseau, empoisonné à sa source, est nécessairement sujet à suspicion tout le long de son cours. Eh! bien, la source de ces écoles, c'est Andrew Jackson Davis, le pseudo-prophète Poughkeepsie; elles furent le résultat immédiat de sa conférence au Dodsworth Hall, à New-York, en 1863.

Trois ans après son lancement en Amérique, le mouvement atteint l'Angleterre, où le premier Lyceum fut ouvert à Nottingham en 1866. En 1890, le pays comptait 50 établissements du même genre; en 1922, plus de 250, et aujourd'hui plus de 300, avec 17,000 à 18,000 membres.

Or Davis était un communiste déclaré, et son entreprise s'identifia dès le début avec le mouvement de la "Nouvelle Harmonie". L'*Unitarocœlum* devint son organe, pour la publication de ses *Révélation*s, (traitant de la réorganisation de la Société). Le premier numéro parut en 1847, et dans la troisième partie de ces *Révélation*s, "La voie de l'Humanité", Davis se fait l'avocat de ce type extrême du Communisme connu sous le nom de Fourierisme: "le dernier rêve de la débauche en délire", comme l'appelle Podmore, dans son *Histoire du Spiritisme Moderne* (Vol. I p. 166).

Ce fut donc pour former les jeunes selon ses vues antichrétiennes et communistes, que Davis établit les Lyceums. Il l'expose clairement, dans sa conférence de Dodsworth Hall, où il explique qu'il s'agit "de sauver les victimes innocentes du catéchisme orthodoxe":

"Nous désirons briser toute cette théologie... Vous savez combien faux et dangereux sont de tels enseignements... C'est une tromperie tout à fait outrageante et une imposture. Les victimes de l'orthodoxie catéchistique deviennent des membres pleins de préjugés de la communauté.

....."De tels esprits sont ennemis du progrès, parce qu'ils nourrissent des convictions opposées aux réformes..... Nous devons commencer à travailler tout à fait aux racines de la Société. (Ces écoles) seront jusqu'à un certain point une réalisation de l'Harmonie sur la Terre".

Evidemment, donc, la source de ces Lyceums est corrompue, et la question est désormais celle-ci: Est-ce que la *British Spiritualist Lyceum Union* d'aujourd'hui répudie Davis et ses "Révélation" ou non? On trouvera la réponse officielle à cette question dans les publications suivantes qui sont les organes mêmes de l'union:

1° *The Lyceum Manual*, Officer's Edition (Published for the Union by G. F. Knott, 39 Regent Street, Rochdale).

2° *Student Handbooks*, N°1, II III. (Published for the Union by E. F. Roberts, Bradford Road, Batley).

Et qu'y trouvons-nous?

1° La loyauté envers le fondateur est une caractéristique essentielle du groupe.

Aussi, dans le *Handbook* (Manuel), n°1, trouvons-nous une vie abrégée de Davis.

Plus loin, sa conférence de Dodsworth Hall est reproduite in extenso.

Au paragraphe 148 du *Manuel*, sous le titre, "L'origine du Lyceum", Davis est porté aux nues comme fondateur, et l'on dit aux enfants que "le monde lui doit beaucoup de reconnaissance pour son admirable Révélation".

2° Les attaques notoirement de Davis contre le christianisme trouvent ici leur écho, et il y aurait bien de choses à dire sur ce point. Contentons-nous des citations suivantes:

"Nous sommes anti-chrétiens. (Handbook III, p. 36)

"Un Dieu personnel sera odieux à tout esprit (après la leçon précédente)... On verra combien une telle théorie est impossible. (Manual Group Lessons, pour enfants de 14 à 15 ans).

"L'enseignement essentiel de la Bible, et donc du Christianisme, est que l'homme a été créé parfait; qu'il est tombé et qu'il est racheté par la foi dans la mort du Christ. (Nous) répudions chaque anneau de cette chaîne... L'on ne saisit pas suffisamment qu'en supprimant de l'histoire le récit de l'Eden nous abolissons aussi Bethléem et le Calvaire. (Handbook n° II, p. 17)." o

3° Le communisme de Davis est à la base de tout l'enseignement des Lyceums.

Derrière le camouflage des grands mots sonores d'Amour et de Paix, la haine de classe y respire; retour incessant sur la situation malheureuse du Peuple, et guerre à l'Autorité. Dans certains des hymnes du Manuel nous trouvons exprimés tous ces sentiments sur le mode le plus aigu:

"Fiers gouvernements de la terre, vous qui nous méprisez...
"Notre monde s'éveille d'un rêve..."

"Des millions de travailleurs nourris chichement sont debout maintenant à la porte de la Liberté.

"Rois, Prêtres et Conquêteurs ne devront jamais plus revendiquer nos âmes et voler notre salaire.

"Les tonnerres, aux sons graves du Progrès, font maintenant trembler les trônes des Tyrans."

La leçon 112 du *Manual* porte ce titre significatif de "Liberté, Egalité, Fraternité".

Dans le *Manual Group Lessons* pour enfants de 9 à 12 ans, il est indiqué qu'il faut enseigner la vie de certains "Héros" et "Pionniers de la Liberté". Ceux-ci sont mis en scène dans les termes suivants:

"Lorsque nous nous assemblons sans crainte d'ingérence, nous ne devons pas oublier que c'est par les souffrances et les épreuves de nos martyrs dans les temps anciens que nous pouvons agir ainsi... Souvenons-nous de Thomas Paine et de Voltaire... Efforçons-nous d'être dignes d'eux, et suivons

leurs traces."

Or personne n'ignore que Thomas Paine est l'auteur de cette attaque blasphématoire contre le Christianisme: *The Age of Reason*. Il était membre du Grand Orient illuministe; il prit part à la Révolution Française et à son retour en Angleterre établit, d'après Robertson, huit loges du Grand Orient et d'autres sociétés révolutionnaires.

Voilà pourquoi il serait certainement difficile à la *British Spiritualists Lyceum Union* d'établir que l'enseignement dans ces écoles n'est ni anti-chrétien ni communiste.

x x x

Si les Clubs Lyceums Internationaux d'Espagne sont plus ou moins des filiales des Clubs Lyceums, communistes et spirites, d'Angleterre, on comprend la mesure prise à leur égard par les cardinaux et archevêques d'Espagne, dont l'exemple, n'en doutons pas, sera partout suivi.

L'exil de Trotsky serait comédie pure

Le journal *Stockholms Tidningen* a publié la nouvelle sensationnelle que Trotsky était parti volontairement pour l'exil après un compromis avec Staline. Sous le camouflage d'un exilé politique, Trotsky deviendrait le chef de la propagande communiste en Europe et préparerait la révolution dans les Etats limitrophes de la Russie. La Troisième internationale mettrait à la disposition de Trotsky tous les fonds indispensables. Les pseudo - persécutions du groupe trotskiste, comme l'exil de Trotsky, sont destinés à cacher le véritable but du séjour de Trotsky à l'étranger.

La Croix, fondée en 1903, est le plus vieux journal hebdomadaire publié en langue française à Montréal.

Les Juifs au XVII Siècle

Suite de la 1ère page

les "artifices hétéroclites", le coup de surprise est manqué en France. Mais il réussit dans l'Angleterre, troublée par tant de sectes. Les rêveries magiques du Rose-croix Fludd, médecin (m. 1637), bien que réfutées par Cassendi, séduisent de naïfs adhérents, conservés et accrus par le zèle de l'antiquaire Ashmole (m. 1692), alchimiste disciple du rabbin Salomon Frank. Admis, avec quelques amis, comme membre honoraire, dans la corporation des ouvriers maçons constructeurs, placés au Moyen Age sous le patronage de St-Jean, il réussit à y faire pénétrer insensiblement des suggestions kabbalistes. Aujourd'hui, la *Nova Atlantis* du philosophe Bacon (m. 1626), longtemps regardée comme une utopie philosophique, est considérée comme ayant été "la clef des rites modernes de la Franc-maçonnerie, née des rosicrucins en Angleterre".

Israël n'a donc pas travaillé en vain au XVIIe siècle. "A la chaîne des Sociétés secrètes juives, tenue à un bout par des contemporains du Christ, il a réussi à fixer la forte maille" qui, de nos jours, n'a pas encore été rompue.

La révolte des immortels russes

A tous les fronts qui sillonnent la Russie de leurs tranchées, front religieux, front villageois — ils sont légion — la démenace communiste vient d'ajouter un nouveau théâtre de guerre: le front académique. Démence d'autant plus grave qu'elle s'autorise de principes supérieurs, qu'elle se réclame de toute une métaphysique. "La science sans marxisme", écrit Lounatcharsky, le grand maître de l'Université rouge (*Izvestia*) n'est qu'une demi-science. Le prolétariat n'a que faire de la science cuisinée par des bourgeois..."

Le tort de l'Académie fondée par Pierre le Grand consiste précisément à préférer la science au socialisme, l'indépendance de l'esprit à la domestication des cerveaux. Depuis onze ans, impuissante à emporter d'assaut la "citadelle de la science bourgeoise", la dictature prolétarienne a essayé de se ménager des intelligences dans la place: elle réussit à enchaîner quelques académiciens à son char, mais sans parvenir à faire de l'Académie une annexe de la G. P. Ou... L'alternative suivante peu à peu finit par s'imposer aux Homais moscovites: exécution capitale de l'Académie ou bien "soviétisation" d'une assemblée vermoulue. La dernière solution triompha par crainte du scandale qu'aurait provoqué la condamnation à mort du seul institut scientifique, dans la vraie acception de ces termes, dont puisse se targuer la barbarie judéo-rouge. Un oukase doubla le nombre de fauteuils; 40 nouveaux académiciens choisis parmi des communistes chevronnés devaient neutraliser les "poisons de la science capitaliste".

L'Académie parut tout d'abord courber l'échine devant la *Tchéka*. Elle admis dans son enceinte des sociologues comme Boukharine et Kryjanovsky; elle ouvrit ses portes à Pokrovsky, le chef de l'école historique marxiste; puis, après avoir donné ces preuves de loyalisme, les immortels russes, soudain, se cabrèrent sous le bât. Réunie en assemblée plénière, l'Académie repoussa la candidature de trois "savants matérialistes", Deborine, Loukine et Fritsche élus déjà par la section des sciences morales. Contradiction qui n'en est pas une si l'on songe que le scrutin secret est de règle dans les assemblées plénières. Il était difficile de faire savoir plus pertinemment au monde civilisé que la protection de la police était le seul titre scientifique du "matérialisme dialectique, historique ou biologique".

C'est dire qu'il n'y a plus de place en Russie pour la pensée libre et que l'Etat exerce, en matière de vérité, le même monopole que dans le domaine du commerce extérieur.

La première Université catholique en Autriche

Suivant une dépêche de Vienne les cardinaux de Vienne et de Salzbourg, les princes-évêques de Klagenfurt et de Graz, les évêques de Lenz, Saint-Poelten et Innsbruck projettent la fondation d'une grande université catholique à Salzbourg et viennent d'adresser à ce sujet à leurs fidèles une lettre pastorale. Le but, c'est de préparer des médecins, des professeurs et des juges catholiques et de les envoyer agir dans le peuple. "L'université catholique doit être le levain qui conduira à la guérison de la science."

Le grossier matérialisme règne encore dans les universités officielles, sous le manteau d'une liberté trompeuse.

Le Souverain Pontife, s'adressant il y a quelques jours à un groupe d'étudiants, a tenu à déterminer les rôles respectifs de l'Eglise, de la Famille et de l'Etat, au sujet de l'éducation.

Il a affirmé de la manière la plus catégorique que la mission de l'éducation revient avant tout à l'Eglise et à la Famille :

"Certes, l'Etat, a-t-il ajouté, ne peut ni ne doit se désintéresser de l'éducation des citoyens; mais il doit seulement apporter son aide dans tout ce que l'individu et la famille ne pourraient réaliser par eux-mêmes. L'Etat n'est pas fait pour absorber, pour englober, pour annihiler la famille, ce qui serait ABSURDE et CONTRE NATURE, car la famille existe avant la Société et l'Etat.

"L'Etat ne peut donc se désintéresser de l'éducation, mais il doit, au contraire, pourvoir à ce qui est nécessaire et suffisant pour aider et perfectionner l'action de la famille, pour répondre pleinement aux désirs du père et de la mère, pour respecter surtout les droits divins de l'Eglise.

"On peut dire en quelque sorte que l'Etat est appelé à compléter l'oeuvre de la Famille et de l'Eglise, parce que l'Etat, plus que nul autre, est pourvu de moyens mis à sa disposition pour les besoins de tous, et il est juste qu'il les utilise à l'avantage de ceux qui les lui procurent. D'autre part, il est évident que, dans le champ de l'éducation, l'Etat peut fournir des professionnels et des fonctionnaires appointés, consciencieux, mais il ne pourra jamais donner des vocations, des vies consacrées à l'éducation pleinement et entièrement."

"La mission de l'éducation revient avant tout à l'Eglise et à la Famille."

Mais, malheureusement, le gouvernement de Québec n'a pas tenu compte de ce grand principe.

Par sa loi constituant en corporation la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, il en a fait littère.

Il s'est moqué pour ainsi dire de la Famille et de l'Eglise.

L'article 31a de cette loi dit :

"31a. Le président général, qui doit consacrer tout son temps à la commission, est choisi parmi les cinq membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, et il est le directeur général des écoles et le représentant officiel et permanent de la corporation. Il est la tête dirigeante des chefs de services et de tout le personnel."

Et par les articles suivants, il a fait du président de la Commission, choisi obligatoirement parmi les cinq membres nommés par le gouvernement, le maître absolu de toutes les écoles catholiques de Montréal.

En deux mots, l'Etat s'est substitué à l'Eglise et à la Famille. Voilà comment à Québec on respecte les droits les plus sacrés !

L'éducation du public

On admire beaucoup, à la gare Saint-Lazare, ce nouvel appareil poste-automatique de billets dans lequel les habitants de la banlieue de Paris viennent eux-mêmes, chaque soir, par milliers, oblitérer leurs billets de chemin de fer...

Cet appareil a l'air de dire aux voyageurs...

—Vous voyez: on vous traite maintenant comme de grandes personnes, bien raisonnables et bien sérieuses... Vous faites vous-mêmes votre contrôle, sans employés... Nous avons confiance en vous, brave public...

Et petit à petit, c'est ainsi une véritable révolution qui se produit dans les mœurs: on habitude le public à se servir tout seul, à se contrôler lui-même bien sagement....

Dans plusieurs villes, dans la rue, c'est le barrage automatique par feux rouges et blancs qui amènera bientôt, je le pense, la suppression presque

totale des agents de la circulation, sans parler de l'automatique qui fera prochainement disparaître les demoiselles du téléphone.

Où s'arrêtera-t-on dans cette voie? Et le public, un jour, sera-t-il si bien stylé, si bien dressé, qu'on pourra, par exemple, lui permettre de se servir lui-même au comptoir dans les cafés, de conduire lui-même des taxis sans chauffeurs, mis à sa disposition dans les stations?

Et verrons-nous — qui sait? — verrons-nous un jour les criminels venir, après leur forfait, chercher eux-mêmes dans les correctionnelles un billet de prison que leur délivrera, sur simple pression d'un bouton, un tribunal automatique?..

Dans chaque numéro de la "Croix" il y a des articles substantiels qui font connaître les Juifs tels qu'ils sont.

Choses et Autres

En l'honneur de la langue française

L'ambassadeur de France à Londres a prononcé un fort joli discours sur l'enseignement du français. Il y a montré que, toute en nuances, notre langue prépare les écoliers à comprendre la vie plus délicatement et plus finement.

Le lord-maire de Londres a répondu en saluant les professeurs de français comme les ambassadeurs "en détail" d'une grande nation.

x x x

La presse allemande constate que le prestige de M. Mussolini a considérablement grandi

Tous les journaux allemands considèrent la solution donnée à la question

romaine comme un événement de la plus haute importance. Ils en attribuent le mérite à Mussolini qui a remporté un grand succès moral et dont le prestige se trouve incomparablement accru dans le monde entier.

La *Gazette de Voss* estime que cette solution n'a été rendue possible que par le nationalisme sévèrement discipliné du fascisme et la confiance absolue du peuple italien en M. Mussolini.

Après avoir déclaré que les relations entre l'Allemagne et le Vatican sont bonnes à tous les points de vue, la *Correspondance diplomatique* exprime l'avis que cet événement ne saurait les modifier en quoi que ce soit.

Enfin la *Gazette de la Croix* émet l'opinion suivante:

"Comme puissance catholique, l'Italie se trouvera désormais aux côtés et même devant la France! Il est certain également que, pas sa réconciliation avec la Papauté, l'Italie va bénéficier d'une situation internationale considérablement renforcée."

Jugement prononcé par les organes prussiens et protestants que bien des Français catholiques auraient intérêt à méditer.